

Répertoire des Formations de l'Aube

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE



2019



Nouveautés 2019 - Formations
Agriculteurs / Chasseurs



Saveurs à partager

Brienne-le-Château

28, rue Jean Jaurès (10500)

Tél. : 03 25 92 80 14

e-mail : guillemillot@wanadoo.fr

www.guillemillot-traiteur.com



Boucher - Charcutier - Traiteur

**TABARE
PÈRE ET FILS**

depuis 1733



TRANS-MANU-MACHINES
MANUTENTION - LEVAGE - TRANSPORT

Location : Grues - Chariots élévateurs - Nacelle
Containers de chantiers - Bungalows

TROYES • Z.A. des Grévottes

10, route de Verrières - 10450 Bréviandes
Tél. 03 25 82 22 70 • Fax : 03 25 49 66 27

Email : tmm.troyes@wanadoo.fr
www.trans-manu-machines.com



La Renaissance

IMPRIMEUR - ÉDITEUR

**Impression offset et numérique
petits et grands formats**

Bureaux et ateliers : Z.I. des Écrevolles
Avenue des Tirverts - 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70 • Fax 03 25 70 44 99

Conditions d'accès et inscription

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE

Pour cette année 2019, votre fédération vous propose, au travers de ce livret, toute une gamme de formations.

Répondre à un besoin, nous perfectionner sur la gestion des espèces, des espaces ou dans notre comportement voilà à quoi la fédération des chasseurs a voulu répondre, la formation est une priorité et un axe de développement pour nous chasseurs.

Ces formations doivent impérativement constituer de véritables moments d'échange et de partage.

Elles sont destinées aux candidats à l'examen du permis de chasser, aux candidats à l'agrément de piégeage, mais aussi à l'ensemble des chasseurs, ainsi qu'aux présidents et adjudicataires.

D'autres publics peuvent être admis à participer après l'accord de la Fédération.

Les grandes nouveautés de cette année 2019 sont les 4 formations proposées conjointement avec la Chambre d'Agriculture de l'Aube. Nous proposons ainsi ensemble des formations aux chasseurs et agriculteurs pour répondre aux attentes de demain !

L'accès à un stage doit faire l'objet d'une inscription préalable obligatoire à l'aide du bulletin joint dans ce livret ou disponible auprès de la Fédération ainsi que sur le site Internet de la FDCA et au plus tard 7 jours avant la date choisie.

Après la date de formation, aucune inscription ne pourra être remboursée.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Une convocation individuelle par courrier ou par mail parviendra directement aux personnes inscrites afin de valider leur inscription ou les informer, le cas échéant, de l'annulation de la formation.



Préparation théorique et pratique à l'examen du permis de chasser

- ➔ **Objectif** : Acquérir la formation obligatoire en vue de l'obtention du permis de chasser.
- ➔ **Dates** : Voir encadré ci-contre.
- ➔ **Lieu** : Site de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches pour les formations pratique et théorique, au siège de la Fédération des Chasseurs pour la formation initiale.
- ➔ **Public** : Les candidats doivent être âgés de 15 ans révolus pour s'inscrire à l'examen du permis de chasser (mais ne pourront chasser qu'à l'âge de 16 ans).
- ➔ **Nombre de places** :
20 par session (avec un minimum de 10 inscrits).

Les dates des examens sont :

- ➔ Lundi 4 et mardi 5 février 2019
- ➔ Jeudi 7 février 2019
- ➔ Lundi 18 et mardi 19 mars 2019
- ➔ Mercredi 20 et jeudi 21 mars 2019
- ➔ Jeudi 16 et vendredi 17 mai 2019
- ➔ Lundi 1 juillet 2019 et Mardi 2 juillet 2019
- ➔ Lundi 16 et mardi 17 septembre 2019
- ➔ Mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2019
- ➔ lundi 14 et mardi 15 octobre 2019
- ➔ mercredi 16 et jeudi 17 octobre 2019
- ➔ lundi 2 et mardi 3 décembre
- ➔ mercredi 4 et jeudi 5 décembre 2019

La chasse se vit au féminin !

La Fédération des chasseurs de l'Aube vous propose deux périodes d'examens uniquement pour vous Mesdames :

**le mardi 2 juillet 2019
et le jeudi 19 septembre 2019**



Formalités d'inscription et coût

Formulaire spécifique à demander à la FDCA ou à télécharger. Coût de 46 € (31 € pour les mineurs). Des supports de formation sont à votre disposition au siège de la F.D.C.A.



Programme

➔ Ce programme est encadré par des textes réglementaires.

- Simulation d'une partie de chasse au petit gibier en respectant toutes les règles de sécurité lors du tir, des franchissements d'obstacles et des déplacements.
- Simulation d'une partie de chasse au grand gibier en respectant toutes les règles de sécurité lors de la prise du poste, du tir en respectant l'angle de sécurité et lors des déplacements.
- Position de l'accompagnateur.
- Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

Chasse accompagnée



- ➔ **Objectif** : Acquérir la formation obligatoire en vue de l'obtention de l'autorisation de chasse accompagnée. Présence obligatoire d'un tuteur.
- ➔ **Dates** : Mercredi 3 avril 2019
Samedi 6 juillet 2019
Lundi 26 août 2019
- ➔ **Lieu** : Site de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- ➔ **Public** : Les candidats doivent être âgés de 14 ans et demi révolus pour s'inscrire à la formation chasse accompagnée (mais ne pourront chasser accompagnés qu'à l'âge de 15 ans).
- ➔ **Nombre de places** : 24 par session (avec un minimum de 12 inscrits).

Chasseurs sentinelles de la nature

- ➔ **Objectif** : Devenez référent départemental de la Fédération des Chasseurs. Appréhendez le fonctionnement de l'application IGN. Vous pourrez ainsi faire remonter des informations de terrain, indispensables pour défendre la chasse de demain, à l'aide de notre nouvelle application mobile unique en France !
- ➔ **Date et horaire** : Jeudi 7 Mars 2019 de 19h00 à 21h00
- ➔ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- ➔ **Public** : Responsable de territoire de Chasse / Piégeur / Garde Particulier / Chasseur
- ➔ **Nombre de places** : 50 par session (avec un minimum de 10 inscrits).
- ➔ **Intervenants** : FDCA : service technique

Formalités d'inscription et coût

Formulaire spécifique à demander à la FDCA ou à télécharger.
GRATUIT

Programme

- ➔ Définition des enjeux et besoins de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube
- ➔ Découverte du réseau SAGIR
- ➔ Découverte des principales pathologies de la faune sauvage
- ➔ Découverte de l'application IGN

N'hésitez pas à venir avec votre smartphone, tablette ou ordinateur portable



Programme

➤ Théorie

- Nomenclature
- Définitions particulières
- Choix du matériel employé à la chasse
- Tir instinctif et tir en viseur
- Anatomie et zone vitale à atteindre
- Procédés de chasse
- Législation
- Sécurité

➤ Pratique

- Mise en pratique des apprentissages théoriques

Formalités d'inscription et coût

Attention, inscription uniquement sur le CERFA chasse à l'arc téléchargeable sur le site de la FDCA - Inscription : 16 €. Restauration possible à proximité.

Programme

- Accueil des participants
- Présentation de la formation
- Réglementation sanitaire
- Notions d'anatomie et de pathologie
 - Organes sains et carcasse saine
 - Organes anormaux et carcasse anormale
- Gestes à connaître
 - Eviscération
 - Prélèvement trichine
 - Les bonnes pratiques d'hygiène
- Conduites à tenir lors d'anomalies
- Rédaction d'une fiche d'examen initial.
- Conclusion et remise des supports de cours

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement, 10 € (coût documentation).

Chasse à l'arc

- **Objectif** : Initier les participants à la pratique en vue de l'obtention de l'attestation de chasse à l'arc. La formation doit conduire à l'acquisition des connaissances pratiques permettant au chasseur à l'arc de manipuler et d'utiliser un arc de chasse dans des conditions de sécurité optimales.
- **Dates et horaires** :
Le samedi 1^{er} juin 2019 de 8h30 à 17h
Le samedi 28 septembre 2019 de 8h30 à 17h
- **Lieu** : Terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- **Public** : Toute personne désirant pratiquer ce mode de chasse.
- **Nombre de places** :
30 par session (avec un minimum de 15 inscrits).
- **Intervenants** :
- Sylvère MONCHATRE : service technique de la FDCA,
- Laurent JACQUARD : service technique de la FDCA,
- A.C.A.10.

Hygiène de la venaison

- **Objectif** : Informer et former les chasseurs ou responsables cynégétiques en matière de suivi sanitaire de la venaison. Formation obligatoire pour la vente de la venaison.
- **Dates et horaires** :
Le vendredi 7 juin 2019 de 18h00 à 21h00
Le vendredi 8 novembre 2019 de 18h00 à 21h00
- **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- **Public** : Tout chasseur.
- **Nombre de places** : 50 par session (avec un minimum de 20 inscrits).
- **Intervenants** : - Mariane COQUET : service technique de la FDCA,
- Sylvère MONCHATRE : service technique de la FDCA.



Programme

➔ 1^{er} jour

- La réglementation du piégeage.
- Connaissance des différents types de pièges et des conditions d'utilisation
- Droits et devoirs du piégeur.
- Connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés.
- Présentation des espèces recherchées.

➔ 2^{ème} jour

- Manipulation des pièges et application des connaissances.
- Test de contrôle des connaissances.

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement
GRATUIT

Agrément du piégeur

- ➔ **Objectif** : Dispenser la formation obligatoire en vue de l'obtention de l'agrément de piégeur en vertu de l'arrêté ministériel du 13 décembre 2011. Formation obligatoire pour obtenir l'agrément.
- ➔ **Date et horaire** : 1^{ère} formation : le 22 novembre 2019 de 9h00 à 17h30.
- ➔ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube et terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- ➔ **Public** : Personne désirant devenir piégeur agréé. Cette Formation est ouverte à partir de 15 ans, l'agrément n'étant accordé qu'à partir de 16 ans.
- ➔ **Nombre de places** : 40 par session (avec un minimum de 15 inscrits).
- ➔ **Intervenants** :
 - Laurent JACQUARD, technicien de la FDCA
 - Sylvère MONCHATRE, technicien de la FDCA
 - A.P.G.C.P.A.

Régulation des corvidés

- ➔ **Objectif** : Initier les participants à une méthode efficace de régulation des corvidés par tir.
- ➔ **Date et horaire** : Le samedi 6 avril 2019 de 9h00 à 12h00.
- ➔ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- ➔ **Public** : Agriculteurs ou Chasseurs désirant réguler les corvidés.
- ➔ **Nombre de places** : 30 par session (avec un minimum de 15 inscrits).
- ➔ **Intervenants** :
 - Laurent JACQUARD : service technique de la FDCA,
 - Sylvère MONCHATRE : service technique de la FDCA

Programme

- ➔ **Cadre réglementaire et rappel législatif**
 - Périodes
 - Modalités de chasse et de destruction
 - Moyens autorisés
 - Les espèces concernées
- ➔ **Présentation de la méthode**
 - Matériel nécessaire
 - Conseils pour une bonne efficacité
 - Conseils de sécurité
- ➔ **Retour d'expérience**

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement, 10 €
(Coût documentation).



“ La Fédération des Chasseurs et La Chambre d'Agriculture de l'Aube s'associent pour vous proposer de nouvelles formations

Valoriser son métier, sa passion

- **Dates et horaires :** Vendredi 15 mars 2019, 18h00 - 21h00
- **Lieu :** Siège de la Fédération de la Chasse
- **Public :** Agriculteurs et/ou chasseurs
- **Nombre de places :** 50 personnes maximum
- **Intervenants :**

Cécile FOISSEY, coach à la chambre d'agriculture de la Haute-Marne

Thibault MENDOZA, FDCA

La biodiversité dans les agrosystèmes, une richesse pour l'agriculture ?

- **Objectif :** dispenser des éléments de connaissances et d'amélioration de pratiques en faveur de la biodiversité... cas des auxiliaires
- **Dates et horaires :** Jeudi 30 mai et Jeudi 6 juin 2019, 9h - 17h
- **Lieu :** Siège de la Fédération + terrain
- **Public :** Exploitants agricoles et chasseurs sensibles à la biodiversité
- **Nombre de places :** 10 à 15 places
- **Intervenants :**

Flora COUTURIER, animatrice – conseillère spécialisée à la Chambre d'Agriculture de l'Aube
 Cédric BAZIN, Service technique de la FDCA

Programme

- Débat et échanges sur notre métier/passion
- Présentation des principaux éléments de langages
- Les Clés pour répondre aux attaques

Coût : 10 €

Programme

- Appréhender les notions élémentaires d'écologie et de biodiversité
- Déterminer les auxiliaires et reconnaître les principales espèces
- TP reconnaissance sur le terrain
- Connaître les aménagements et les pratiques agricoles favorisant pour la biodiversité

Formation prise en charge par votre fond de agriculture professionnelle.



Comment favoriser la biodiversité dans un environnement viticole ?

- **Objectif** : Favoriser la biodiversité en milieu viticole
- **Dates et horaires** : 11 et 12 juillet 2019, 9h - 17h
- **Lieu** : Bar sur Seine + terrain
- **Public** : Viticulteurs, chasseurs sensibles à la biodiversité
- **Nombre de places** : 10 à 15 places
- **Intervenants** :
Sébastien CARRE, conseiller viticole à la chambre d'agriculture de l'Aube et Mariane COQUET, FDCA

Planter une haie et l'entretenir : une réponse concrète et bénéfique pour les auxiliaires

- **Objectif** : Planter une haie : quoi ? Où ? Comment ? Quelles conséquences ?
- **Dates et horaires** : 13 et 14 juin 2019 de 9h00 à 17h00
- **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs + terrain
- **Public** : agriculteurs, chasseurs sensibles au retour des haies et à leur entretien
- **Nombre de places** : 10 à 15 places
- **Intervenants** :
Patrick COCHARD, conseiller agroforesterie de la chambre d'agriculture de l'Aube et Cédric BAZIN, FDCA

Programme

- Connaître les concepts de l'écologie
- Connaître les principales espèces en milieu viticole
- Mettre en œuvre des méthodes simples d'évaluation de la biodiversité
- Connaître les éléments qui permettent de favoriser la biodiversité

Formation prise en charge par votre fond de formation professionnelle.

Programme

- Les critères d'implantation,
- le choix des espèces,
- le coût,
- l'entretien,
- les conséquences de l'implantation d'une haie

Formation prise en charge par votre fond de formation professionnelle.



Programme

Tout garde-chasse particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi des modules 1 et 2 qui comporte des notions juridiques de base, les droits et les devoirs du garde particulier.

- ➔ **Le module 1 :** Premier jour
- bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires ;
 - police judiciaire et ses agents ;
 - procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux) ;
 - infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines) ;
 - déroulement de l'instruction des procédures judiciaires.

- ➔ **Le module 2 :** Deuxième jour
- Le garde-chasse particulier devra aussi avoir obtenu le certificat de suivi du module police de la chasse avec :
- notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunistique et de ses habitats ;
 - réglementation de la chasse ;
 - connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier ;
 - conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement, 16 €
(Coût documentation).

Formalités d'inscription et coût

(formation complémentaire)
Sur formulaire uniquement, 10 €
(Coût documentation).

Garde-chasse particulier

- ➔ **Objectif :** Obtenir les compétences exigées pour exercer les fonctions de garde-chasse particulier, conformément à l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers. Formation obligatoire pour obtenir l'assermentation.
- ➔ **Dates et horaires :** 2 jours de formation :
Le vendredi 17 mai 2019 de 8h15 à 17h30
Le samedi 25 mai 2019 de 8h15 à 17h30
- ➔ **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- ➔ **Public :** Personne désirant devenir garde-chasse particulier.
Avoir 18 ans minimum le jour de la formation.
- ➔ **Nombre de places :** 30 par session (avec un minimum de 15 inscrits).
- ➔ **Intervenants :**
- Laurent JACQUARD : Service technique de la FDCA,
 - Sylvère MONCHATRE : Service technique de la FDCA,
 - O.N.C.F.S.

Formation complémentaire pour les gardes chasse particuliers assermentés

- ➔ **Objectif :** Remise à niveau des compétences exigées pour exercer les fonctions de garde particulier.
- ➔ **Dates et horaires :** Le vendredi 17 mai 2019 de 18h à 20h30
- ➔ **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- ➔ **Intervenants :**
- Laurent JACQUARD : Service technique FDCA,
 - O.N.C.F.S.,
 - A.P.G.C.P.A.



Connaissance et gestion du lièvre

- ➔ **Objectif** : Connaître les principales techniques de gestion du lièvre.
- ➔ **Date et horaire** : Mardi 12 mars 2019 de 19h00 à 23h00
- ➔ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- ➔ **Public** : Tout public
- ➔ **Nombre de places** : 20 par session
- ➔ **Intervenants** :
 - Thibault Mendoza : service technique de la FDCA,
 - A.D.C.P.G.

Programme

- ➔ Connaissance du lièvre (Biologie, Dynamique des populations)
- ➔ Les moyens réglementaires de gestion (Plan de chasse, plan de gestion)
- ➔ Les méthodes d'estimation des populations de lièvre
- ➔ Comptage lièvre sur le terrain

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement, 10 € (Coût documentation).

La bécasse des bois

- ➔ **Objectif** : Acquérir des connaissances sur la bécasse des bois.
- ➔ **Date et horaire** : Mardi 3 décembre 2019 à 18h30.
- ➔ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- ➔ **Public** : Tout public.
- ➔ **Nombre de places** : 10 par session (avec un minimum de 5 inscrits)
- ➔ **Intervenants** :
 - Service technique de la FDCA,

Programme

- ➔ Statut de conservation de la bécasse des bois
- ➔ Biologie de l'espèce
- ➔ Outil de gestion et de suivi
- ➔ Analyse des tableaux de chasse (détermination de l'âge ...)

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement, 10 € (Coût documentation).

A noter

Pour les chasseurs intéressés par cette formation, apporter les ailes des bécasses prélevées durant la saison.



Chasser en toute sécurité

- ➔ **Objectif** : Former les chasseurs dans le domaine de la sécurité lors d'une partie de chasse petit ou grand gibier.
- ➔ **Date et horaire** :
Le samedi 5 octobre 2019 de 9h00 à 12h30
- ➔ **Lieu** : Terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- ➔ **Public** : Chasseurs de l'Aube.
- ➔ **Nombre de places** : 20 par session (avec un minimum de 10 inscrits).
- ➔ **Intervenants** :
 - Service technique de la FDCA,
 - Formateurs du permis de chasse.

Initiation aux premiers secours

- ➔ **Objectif** : Permettre aux chasseurs d'accomplir les gestes de premiers secours en milieu naturel.
- ➔ **Date et horaire** : Le samedi 5 octobre 2019 de 14h00 à 17h30
- ➔ **Lieu** : Terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- ➔ **Public** : Chasseurs de l'Aube.
- ➔ **Nombre de places** : 20 par session (avec un minimum de 10 inscrits).
- ➔ **Intervenants** :
 - Service technique de la FDCA,
 - M. LENGRENÉ BENOIST : Pompier professionnel à Troyes.

Programme

- ➔ Bilan des accidents,
- ➔ Risques encourus,
- ➔ Manipulation des armes
- ➔ Mise en situation sur le parcours du permis de chasser avec un formateur,
- ➔ Et tir sur le sanglier courant.
- ➔ Questions diverses (en intérieur).

Repas possible, Restaurant
«Chez Pascal» : 15 €

Programme

- ➔ L'alerte,
- ➔ Les malaises,
- ➔ Les hémorragies,
- ➔ Le massage cardiaque,
- ➔ Questions diverses.

Formalités d'inscription et coût

Sur formulaire uniquement,
GRATUIT.



Améliorer la qualité de vos tirs à l'arme rayée

- ➔ **Objectif** : L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Aube (ADCGG Aube) propose une formation destinée à tous les chasseurs adhérents ou non à l'ADCGG Aube. Basés sur les fondamentaux du tir sur cible fixe, ponctués d'exercices et de tir réels permettent à chacun d'évaluer l'acquisition des techniques transmises. Ce stage vous permettra d'améliorer la qualité de vos tirs.
- ➔ **Dates et horaires** : Contacter M. Vancampen pour connaître la date de la formation. Prévoir la journée + repas sur place tiré du sac
- ➔ **Lieu** : Stand de tir de la région Troyenne
- ➔ **Public** : Chasseur de l'Aube
- ➔ **Intervenants** : Marc Vancampen (ADCGG Aube)

Savoir régler son optique de visée ou viseur point rouge / savoir choisir sa munition pour arme rayée

- ➔ **Objectif** : L'Association des Chasseurs de Grand Gibier de l'Aube (ADCGG Aube) propose une formation destinée à tous les chasseurs adhérents ou non à l'ADCGG Aube. Axée sur les viseurs point rouge et lunettes de visée, afin que chacun soit en capacité de régler son appareil de visée en fonction de la munition choisie ou d'un changement de munition envisagé. Un exposé complet sur les munitions pour armes rayées du marché, les calibres destinés à la chasse du grand gibier et la balistique élémentaire complètera cette journée.
- ➔ **Dates et horaires** : Contacter M. Vancampen pour connaître la date de la formation. Prévoir la journée + repas sur place tiré du sac
- ➔ **Lieu** : Stand de tir de la région Troyenne
- ➔ **Public** : Tous chasseurs
- ➔ **Intervenants** : Marc Vancampen (ADCGG Aube)

A noter

Pour obtenir l'attestation de formation, il est indispensable de nous fournir au moment de l'inscription une photo d'identité récente.

Formalités d'inscription et coût

Adhésion à l'ADCGG Aube : 18 € - Coût de la formation 20 €
- 2 Boîtes de cartouches (non fournies) pour votre arme

Pour tous renseignements

et inscription : Marc VANCAMPEN
Moniteur de tir ADCGG Aube
marc.vancampen@yahoo.fr
Tél. 06 29 91 14 93

Formalités d'inscription et coût

Adhésion à l'ADCGG Aube : 18 €
- Coût de la formation 20 € + 1
boîte de cartouches (non fournies)
pour votre arme



Brevet grand gibier

- ➔ **Objectif** : Dans le souci d'accompagner les chasseurs à améliorer leurs connaissances, l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Aube vous propose le Brevet Grand gibier. Cette formation constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Elle n'est pas obligatoire et ne se substitue en aucun cas au permis de chasser.
- ➔ **Dates et horaires** : Vendredi de 20h à 22h - voir le programme ci-contre
- ➔ **Lieu** : Siège de la fédération des chasseurs de l'Aube
- ➔ **Public** : Chasseurs et tout public aimant la nature
- ➔ **Nombre de places** : La session 2019 aura lieu avec un minimum de 10 candidats
- ➔ **Intervenants** :
 - Membres de l'A.D.C.G.G.

Formation chasse d'été du grand gibier et du renard

- ➔ **Objectif** : Initier les participants à la chasse d'été
- ➔ **Date et horaires** : Samedi 6 avril 2019 au siège de la Fédération de 14h à 18h
- ➔ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- ➔ **Public** : Tout chasseur titulaire du permis de chasser
- ➔ **Nombre de places** : 30 par session (avec un minimum de 5 inscrits).
- ➔ **Intervenants** :
 - Gilles BERRARD : A.D.C.G.G.,
 - Claude MARGON : A.D.C.G.G.,
 - Jean Marie MOREAU : A.C.A.10.

Programme

- ➔ **Vendredi 29 mars** : Inscriptions, présentation BGG, test de connaissances
- ➔ **Vendredi 5 avril** : Connaissances des espèces : Chevreuil, cerf
- ➔ **Vendredi 12 avril** : La réglementation de la chasse en France
- ➔ **Vendredi 19 avril** : Connaissances des espèces : Sanglier, gibiers de montagne
- ➔ **Vendredi 26 avril** : La pathologie du grand gibier - La petite faune
- ➔ **Vendredi 3 mai** : Les armes à feu, les optiques
- ➔ **Vendredi 10 mai** : La recherche au sang - La vénerie, les honneurs
- ➔ **Vendredi 17 mai** : L'arc et ses modes de chasse
- ➔ **Vendredi 24 mai** : Les chiens de chasse - Les prédateurs naturels
- ➔ **Samedi 8 juin** : La sylviculture
- ➔ **Vendredi 14 juin** : La balistique, La faune et la flore
- ➔ **Vendredi 21 juin** : Examen blanc (épreuve théorique test)
- ➔ **Samedi 22 juin** : Epreuve pratique : tir à l'arme à feu ou tir à l'arc
- ➔ **Vendredi 28 juin** : La sécurité et les modes de chasse
- ➔ **Samedi 29 juin** : Brevet Grand Gibier : épreuve théorique (et pratique pour l'option vénerie).

Formalités d'inscription

Brevet grand gibier :

Patrick SAMBARDY :
psambardy@free.fr
ou 06 61 64 74 97
Voir site ADCGG Aube

Chasse d'été :

Gilles BERRARD :
gilles.berrard@orange.fr
ou 06 78 79 72 76
GRATUIT

Programme

- ➔ Législation, armes, munitions, venaison, trophées, approche à l'arc et techniques diverses



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

Nom - Prénom

Adresse - Code Postal - Ville

.....

Téléphone

Adresse mail.....

JE SOUHAITE M'INSCRIRE A :		
FORMATIONS	cocher	COÛT
1 Préparation théorique et pratique à l'examen du permis de chasser*	<input type="checkbox"/>	46 € / 31 € (mineur)
2 Chasse accompagnée*	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
3 Chasseurs sentinelles de la nature	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
4 Chasse à l'arc*	<input type="checkbox"/>	16 €
5 Hygiène de la venaison	<input type="checkbox"/>	10 €
6 Agrément du piégeur	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
7 Régulation des corvidés	<input type="checkbox"/>	10 €
8 Valoriser son métier, sa passion	<input type="checkbox"/>	10 €
9 La biodiversité dans les agrosystèmes, une richesse pour l'agriculture ?	<input type="checkbox"/>	FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR VOTRE FOND DE FORMATION PROFESSIONNELLE
10 Comment favoriser la biodiversité dans un environnement viticole ?	<input type="checkbox"/>	
11 Planter une haie et l'entretenir...	<input type="checkbox"/>	
12 Garde particulier	<input type="checkbox"/>	16 €
13 Formation complémentaire pour les gardes particuliers	<input type="checkbox"/>	10 €
14 Connaissance et gestion du lièvre	<input type="checkbox"/>	10 €
15 La bécasse des bois	<input type="checkbox"/>	10 €
16 La chasse en toute sécurité	<input type="checkbox"/>	15 €
17 Initiation aux premiers secours	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
18 Améliorer la qualité de vos tirs	<input type="checkbox"/>	10 €
19 Savoir régler son optique de visée ou viseur point rouge...	<input type="checkbox"/>	
20 Brevet grand gibier (voir site ADCGG Aube)	<input type="checkbox"/>	
21 Formation à la chasse d'été	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
TOTAL		

A le 2019

Signature du Candidat :

ATTENTION : 1 chèque par candidat et par formation.

Les inscriptions peuvent
aussi se faire via internet
www.fdc10.org

*** Pour les formations suivantes :**

Chasse à l'arc - Préparation à l'examen du permis de chasser - Chasse Accompagnée,
merci de contacter la FDCA au 03 25 71 51 11 afin d'obtenir un formulaire d'inscription officiel.

Documents en téléchargement sur le site internet de la FDCA

Bulletin d'inscription, accompagné du chèque à l'ordre de la FDCA, à retourner à :

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube,
Chemin de la Queue de la Pelle 10440 La Rivière-de-Corps.

NE JAMAIS RENONCER ?
ACCOMPAGNER 120 000 ASSOCIATIONS
DEPUIS PLUS DE 25 ANS



C'EST ÇA L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Parce que vos projets nous tiennent à cœur, Société Générale est présente depuis plus de 25 ans auprès du monde associatif. Chaque jour nos conseillers associations dédiés sont à l'écoute des 120 000 associations dont ils accompagnent le développement.

associations.societegenerale.fr



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous vous
accueillons
du lundi au samedi
de 9h30 à 13h
et de 14h à 17h30

Charles Collin
CHAMPAGNE

• CÔTE DES BAR • FONTETTE • ESSOYES •

Découvrez la cuvée SLEEVE CHASSE



LA BELLE
Gabrielle
LA BOUTIQUE

La Boutique "La Belle Gabrielle"
7, place de la Mairie - 10360 ESSOYES
Tél. : +33 (0)3 25 38 28 74 - Fax : +33 (0)3 25 29 33 91
Email : info@champagne-charles-collin.com
www.champagne-charles-collin.com

